



Le tourisme est un secteur économique et un fait social qui connaît d'importantes mutations. Le volume des innovations qui lui sont destinées est considérable. Dans ce contexte, le tourisme, abordé aussi comme un vecteur de développement, ne peut que susciter plusieurs questionnements quant à la façon dont il est repensé et décidé. Subissant un grand bouleversement grâce à l'avènement des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication), le tourisme est questionné dans cette conférence sous l'angle de l'innovation dans ses différentes facettes (économique, sociale, technique, technologique, académique, organisationnelle, administrative, environnementale...).

Après une première édition réussie en 2017, l'équipe tourisme du Laboratoire de recherches des sciences appliquées à l'environnement et au développement durable (SAEDD), de l'Ecole Supérieure de Technologie d'Essaouira (Université Cadi Ayyad) organise la deuxième édition de la conférence Internationale sur le Tourisme et l'Innovation (CITI'2019) à Essaouira le 29 et 30 Novembre 2019.

Cette conférence pluridisciplinaire est ouverte à tous les chercheurs, doctorant et professionnels du tourisme et d'autres disciplines (économie, gestion, informatique, sciences de l'environnement, géographie, sociologie, sciences politiques...) et vise à s'ériger en un espace de débat et de discussions autour de l'innovation touristique.

Cette conférence est ouverte à tous les chercheurs, doctorants et professionnels du tourisme et vise à s'ériger en un espace de débat et de discussions autour de l'innovation touristique. La présentation d'expériences dans le domaine de l'innovation dans les secteurs de la formation, le transport, celui des agences de voyages, des prestations touristiques, du marketing touristique, du guidage, de la création de pays touristiques... seront aussi les bienvenues.

Thèmes :

Les contributions doivent être présentées (arabe, français, anglais et espagnol) autour des axes suivants :

- **Axe 1 :** Les stratégies d'innovations dans le tourisme
- **Axe 2 :** Les innovations dans les métiers liés au tourisme
- **Axe 3 :** Le tourisme et les réseaux sociaux
- **Axe 4 :** Tourisme et innovations dans le domaine de la gestion de l'environnement.
- **Axe 6 :** Le tourisme et l'innovation territoriale.
- **Axe 7 :** L'innovation organisationnelle et le management des entreprises touristiques.

- **Axe 8** : Le tourisme, résilience et gestion des crises.
- **Axe 9** : L'innovation et la formation dans le tourisme.
- **Axe 10** : Le tourisme et le Big Data
- **Axe 11** : Intelligence artificielle dans le tourisme.

Dates à retenir :

Les propositions de participation

- Date limite de la soumission des résumés (450 mots) : 1^{er} novembre 2019
- Notification acceptation : 3 semaines après réception du résumé
- Début de l'enregistrement : 1er mars 2019
- Enregistrement tardif : 1er Novembre 2019
- Retour des derniers articles : 20 Novembre 2019
- Conférence : 29 et 30 Novembre 2019
- Évaluation des communications : La date sera communiquée ultérieurement.
- Publication du livre des résumés.
- Publication des actes de colloque : La date sera communiquée ultérieurement.

Indications aux auteurs :

Le texte intégral, ne dépassant pas 15 pages, doit être rédigé selon le format suivant :

- Fichier word. doc
- Marges (supérieure, inférieure, gauche, droite) de 2,5cm.
- Police : Times New Roman (12 points), interligne simple et justifié.
- Toutes les propositions doivent comprendre une page de présentation avec le titre de l'article (Times 16 gras, les premières lettres en majuscule); Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) (Times 12 italique); Les affiliations & adresses (Times 12 italique); L'adresse électronique (Times 12 italique); Un résumé à interligne simple d'environ 250 mots, contenant un minimum de cinq mots clés (Times New Roman 12);
- La contribution doit inclure : Introduction, méthodologie, Revue de littérature, résultats et discussion, conclusion, remerciements le cas échéant et les références par ordre alphabétique selon les normes APA.
- Les tableaux et figures doivent être intégrés dans le texte avec un titre ;
- Les notes de bas de pages ne doivent pas dépasser deux.

Les résumés et les papiers doivent être soumis, sous format Word, à l'adresse électronique :

conferenceciti@gmail.com ou sur le site internet : <https://citi2019.sciencesconf.org/>

Les frais d'inscription

Les frais d'inscription et de participation seront à régler avant le 10 Novembre 2019 sur un compte bancaire dédié à l'événement. Les détails seront envoyés après la réponse favorable du comité scientifique.

	Avant le 30 Août	Avant le 30 Octobre 2019	après le 30 octobre ou sur place
Enseignants chercheurs et professionnels	900 DH (90 €)	1200 DH (120€)	1500 DH (150 €)
co-auteurs ou accompagnants	400 DH (40 €)	600 DH (60 €)	800 DH (80€)
Les doctorants	500 DH (50 €)	800 DH (60 €)	1000 (100 €)

(*) Les frais comprennent Le programme de la conférence, la publication dans un ouvrage collectif des articles acceptés après correction des remarques le cas échéant, une visite de la ville d'Essaouira, les repas et les pauses-café pendant les deux jours de la conférence.

(*) Une liste des hébergements, avec des tarifs négociés, sera préparée et remise après l'enregistrement de la participation.

Coordinateur de la conférence:

M. Boukherouk (Université Cadi Ayyad, EST-Essaouira, Maroc)

Comité d'organisation :

- Ouaarab (Université cadi Ayyad, EST-Essaouira, Maroc)
- R. Eddali (Université Cadi Ayyad, EST-Essaouira, Maroc)
- Jadir (Université Cadi Ayyad, EST-Essaouira, Maroc)
- Z. Hammami (Université Sousse, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Tunisie)
- Abdelghani Boudiaf (Université Cadi Ayyad, EST-Essaouira, Maroc)
- Darouichi (Université Cadi Ayyad, FST-Marrakech, Maroc)
- Rachid Laghbira (Université Ibn Zohr, FLSH Agadir, Maroc)
- Mohamed Ben Marzoug (Université Cadi Ayyad, EST-Essaouira, Maroc)

Comité scientifique :

- Mimoun Hilali (Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger, Maroc)
- Bouchaib Abdellaoui (Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger, Maroc)
- Khalid El Kalay (Ecole Supérieure de Technologie d'Essaouira, Maroc)
- Sidi Imad Cherkaoui (Ecole Supérieur de Technologie de Khénifra, UMI Meknès, Maroc)
- Rachid Douiri (Ecole Supérieure de Technologie, UCA Marrakech, Maroc)
- Abdelhak Zerrad (Ecole Supérieure de Technologie, UCA Marrakech, Maroc)
- Hicham El Bayed (Université Hassan 1er, Settat, Maroc)
- Khalid El Kalay (Ecole Supérieure de Technologie, UCA Marrakech, Maroc)
- Hassan Faouzi (Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc)
- Ahmed Ghribi (Université de Médéa, Algérie)
- Zayed Hammami (Faculté de Lettres et des Sciences Humaines, Université Sousse, Tunisie)
- Karima Khalil (Ecole Supérieure de Technologie, UCA Marrakech, Maroc)
- Tarik Lakhel (FSEJ, Université Abdelmalek Saadi Tetouan, Maroc)
- Adrien Peltier (Institut des Métiers de l'Enseignement Supérieur, Nantes, France)
- Hassan Ramou (Institut des Etudes Africaines, Rabat, Maroc)
- Franck-Chignier Riboulon (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France)
- Asmae Slaoui (Université de Toulouse, France)
- Abdelmounim Tlidi (Ecole Nationale des Sciences Appliquées Safi, UCA Marrakech, Maroc)
- Hicham Ouaakil (ENCG, Université Ibn Tofail - Kenitra)